

Capacité du réservoir (Litre)	Produit	Distance minimale, en mètre, mesurée horizontalement, entre tout point de la paroi extérieure du réservoir et :		
		Le centre du faite de la digue lorsqu'imposée par les articles 8.60 et 8.61	Le plus proche bâtiment	La limite de la propriété
2 000 à 5 000	Classe 1	D	D	D
	Classes 2 et 3	0,5	0,5	1,5
5 001 à 47 000	Classe 1	D	D	D
	Classes 2 et 3*	1,5	1,5	1,5
	Classe 3 dont le point éclair est supérieur à 93,3 °C	0,5	0,5	1,5
47 001 à 200 000	Classe 1	D	D	D
	Classes 2 et 3*	D	D	D
	Classe 3 dont le point éclair est supérieur à 93,3 °C	1	1	D
200 001 à 400 000	Tous	D	5	5
400 001 à 2 000 000	Tous	D	9	9
2 000 001 à 4 000 000	Tous	D	12	12
Plus de 4 000 000	Tous	D	15	15

D: La plus grande distance entre 3 m ou la moitié de la hauteur du réservoir. La hauteur d'un réservoir se mesure à partir du fond de la cuvette de rétention.

* Les produits de la classe 3 sont ceux dont le point d'éclair est d'au plus 93,3 °C.